

Encadrer l'utilisation des données d'usage des internautes canadiens sur les plateformes de diffusion culturelle : Un enjeu de souveraineté numérique, selon une étude d'ISOC Québec

MONTRÉAL, le 11 février 2019 - La **Société Internet du Québec (ISOC Québec**, section québécoise de l'Internet Society) est heureuse de dévoiler sa dernière étude intitulée « *Données d'usage et usage des données à l'ère des plateformes* ».

Réalisée dans le contexte de l'examen du cadre législatif de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, cette étude commanditée par la Coalition pour la culture et les médias (CCM) dresse un état des lieux des principaux enjeux et défis liés à l'accès, à l'utilisation et à la gouvernance des données d'usages des plateformes de diffusion culturelle. Elle met également en exergue la typologie des données et les différents usages qui en sont faits par les plateformes diffusant des contenus culturels et d'information, ainsi que les modèles d'affaires et les différentes formes d'avantages (monétaires ou non) liés à l'exploitation de telles données.

« *L'étude met en lumière, à travers des exemples concrets, comment les géants du Web, comme Facebook, Amazon, Apple, Netflix ou Google, scrutent en permanence les comportements et usages culturels des utilisateurs sur leurs plateformes afin d'agréger et de croiser des données leur permettant de monétiser l'attention des utilisateurs et d'influencer leurs choix de consommation culturelle.* » **Josée Plamondon**, co-auteure de l'étude, Consultante en exploitation de contenus Web et membre du Conseil d'Administration d'ISOC Québec.

« *Compte tenu de l'importance accrue des données d'usage (données de navigation, transactionnelles, données sur les comportements, les préférences ou les centres d'intérêt des utilisateurs, etc.) et de la valeur centrale qu'elles prennent dans les modèles d'affaires des plateformes, il devient urgent que le gouvernement canadien prenne des mesures réglementaires pour obliger ces plateformes à accroître la transparence dans la collecte, l'utilisation et le partage de ces données.* » **Destiny Tchéhouali**, co-auteur de l'étude, professeur à l'UQAM et Président du Conseil d'administration d'ISOC Québec.

À terme, le risque est grand que la non-affirmation de notre souveraineté numérique par une réglementation plus stricte (des données d'usage et des usages qui en sont faits) ait des impacts directs sur la protection et l'exercice même de notre souveraineté culturelle nationale.

Cinq faits saillants de l'étude :

1. **Le marché de la donnée culturelle devient très lucratif pour les plateformes oligopolistiques de diffusion et de distribution de produits culturels numériques**, notamment lorsqu'elles croisent les données descriptives avec les données d'usage des utilisateurs pour en faire un facteur de différenciation central de leur modèle d'affaires.
2. **Il y a un manque crucial de transparence des plateformes, comme Netflix, qui refusent de fournir au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) des informations et des données d'intérêt public**, respectant les renseignements personnels ainsi que la vie privée des utilisateurs, et susceptibles de documenter et d'aider à comprendre les tendances relatives à la consommation en ligne du contenu canadien.
3. **On observe également d'importantes asymétries et un déséquilibre des relations entre les plateformes dominantes et les professionnels canadiens de la culture et des médias** dont l'activité repose sur l'utilisation de ces plateformes.
4. **La neutralité d'Internet, la découvrabilité en ligne des contenus canadiens (en particulier le contenu canadien francophone) et la diversité des expressions culturelles sont menacées** par la dictature algorithmique des plateformes (fournisseurs de contenus) et par le verrouillage par défaut des données des utilisateurs via des systèmes d'exploitation et des applications pré-installés sur des équipements et terminaux intelligents, de moins en moins interopérables.
5. **Si aucune mesure ou disposition adéquate en matière de réglementation relative à l'encadrement des données n'est prise dans des délais raisonnables, l'écosystème des industries culturelles, créatives et médiatiques canadiennes sera davantage fragilisé** par l'opacité des conditions de collecte, de détention et d'utilisation par les plateformes étrangères de données massives relatives aux usages et à la consommation culturelle et médiatique des Canadiens.

Le rapport final de l'étude peut être consulté et téléchargé sur le site web d'ISOC Québec : isoc.quebec/donnees-2019.

À propos d'ISOC Québec : Depuis sa fondation en avril 2000 comme section québécoise de l'Internet Society, ISOC Québec contribue activement à travers ses projets à promouvoir la diversité des expressions culturelles sur Internet et à améliorer les mécanismes de gouvernance multi-acteurs de l'Internet, tout en accompagnant la mise en œuvre des politiques et stratégies numériques nationales soutenant le développement de contenus, de services et d'usages innovants de l'Internet ouvert, neutre, sécuritaire et transparent au Québec. <https://isoc.quebec>

SOURCE : ISOC Québec

Renseignements : Claudia Beaumont, Conseillère, Chargée des communications publiques, Courriel : cbeaumont@isoc.quebec